

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 3 décembre 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 décembre 2012 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2012-12-03-300

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 15 novembre 2012

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2012

0-6 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus

0-7 Calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi des projets de voirie 2012
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2012
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2012
- 100-7 Assurances générales de la municipalité
- 100-8 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
- 100-9 Avis de motion pour adopter un règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2013
- 100-10 Fourniture d'huile à chauffage et carburant diesel – Appel d'offres

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport du directeur du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser
- 200-3 Camion citerne – Réparation du réservoir à eau
- 200-4 Acquisition de fournitures

300	TRANSPORT
------------	------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics – Travaux exécutés en novembre 2012
- 300-2 Rapport du directeur des travaux publics – Travaux prévus en décembre 2012
- 300-3 Disposition du camion municipal – GM 1998
- 300-4 Contrat d'entretien des chemins d'été #2011-02 – Autorisation de remise de la retenue
- 300-5 Entretien du gazon – Appel d'offres

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Installation d'une minuterie programmable
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Caractérisation du Grand Lac Rond

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2012
- 600-3 Panneau Bienvenue – Entrée nord

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Patinoire 2012-2013

700-2 Demande de contribution du Comité des loisirs de Bouchette
700-3 Club de ski et planche de la Haute-Gatineau – Saison 2013
700-4 Centre municipal – Réfection des salles de toilette
700-5 Centre municipal – Entretien du plancher
700-6 Modification du profil des collections déposées - CRSBPO

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Décorations de Noël
900-2 Frais de déplacements des élus
900-3 Photos des membres du conseil

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012

M.B. 2012-12-03-301

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en effectuant la correction suivante à la page 197 et ce, suite à la demande du conseiller au siège numéro 3 Yvon Pelletier :

Patinoire 2012-2013 - Surveillance

M.B. 2012-11-05-289

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le contrat de surveillance à la patinoire et ce, en utilisant le même devis que l'année dernière avec les mêmes heures d'ouverture. **Adoptée à la majorité**

Adoptée à l'unanimité

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2012

M.B. 2012-12-03-302

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2012, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Journée contre l'intimidation
- Site Internet
- Eau potable

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2012

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de novembre 2012.

0-6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus

Note au procès-verbal

Six membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

0-7 Calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2013

M.B. 2012-12-03-303

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013. Ces séances se tiendront habituellement les premiers lundis du mois et débuteront à 19 h au 36 rue Principale :

Le lundi 14 janvier
Le lundi 4 février
Le lundi 4 mars
Le mardi 2 avril
Le lundi 6 mai
Le lundi 3 juin

Le mardi 2 juillet
Le lundi 5 août
Le mardi 3 septembre
Le mardi 1^{er} octobre
Le lundi 11 novembre
Le lundi 2 décembre.

Adoptée à l'unanimité

100

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2012-12-03-304

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 30 novembre 2012, pour un montant total de 6235.67\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi des projets de voirie 2012

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2012

M.B. 2012-12-03-305

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2012 pour un montant total de 68909.04\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2012

M.B. 2012-12-03-306

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 novembre 2012 pour un montant de 91437.29\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Assurances générales de la municipalité

100-8 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

M.B. 2012-12-03-307

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de fermer temporairement le bureau municipal pendant la période des fêtes soit du 21 décembre 2012 à midi au 2 janvier 2013 inclusivement. Le bureau municipal rouvrira donc le jeudi 3 janvier 2013. Lors de cette période de fermeture temporaire du bureau municipal, les employés permanents sont en congés avec rémunération.

Adoptée à l'unanimité

100-09 Avis de motion pour adopter un règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2013.

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, annonce ce 3 décembre 2012, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance extraordinaire en vue d'adopter le règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2013.

André Patry
Conseiller, siège #1

100-10 Fourniture d'huile à chauffage et carburant diesel – Appel d'offres

M.B. 2012-12-03-308

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix pour l'huile à chauffage et carburant diesel et ce, par invitation écrite en utilisant le même devis que l'appel d'offres effectué en 2010.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport du directeur du service incendie

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

200-3 Camion citerne – Réparation du réservoir à eau

M.B. 2012-12-03-309

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie de prendre les procédures pour la réparation du réservoir à eau du camion citerne et ce, selon l'estimation déposée. La dépense reliée à cette réparation sera imputée au poste « Entretien réparations - véhicules incendie » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

200-4 Acquisition de fournitures

M.B. 2012-12-03-310

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser l'acquisition de diverses fournitures pour le service incendie de la municipalité, soient : 16 lampes pour casque, 16 paires de gants protecteurs, un support pour éjecteur et 10 radios portatives. Ces dépenses d'un montant maximal de 6119\$ plus taxes seront imputées aux postes « Fournitures incendie » (02-220-00-650) et « Pièces et accessoires » (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT
------------	------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics – Travaux exécutés en novembre 2012

300-2 Rapport du directeur des travaux publics - Travaux prévus en décembre 2012

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois de novembre 2012 de même que la liste des travaux prévus durant le mois de décembre 2012.

300-3 Disposition du camion municipal – GM 1998

M.B. 2012-12-03-311

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la publication d'un avis public afin de disposer du camion municipal de marque GM de l'année 1998. La dépense de publication sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-4 Contrat d'entretien des chemins d'été #2011-02- Autorisation de remise de la retenue

M.B. 2012-12-03-312

Considérant le contrat #2011-02 concernant l'entretien des chemins d'été;

Considérant le point « Mode de paiement » inclus dans le devis;

Considérant qu'une résolution de conseil est nécessaire pour effectuer le paiement de la retenue de 10%;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement de la retenue de 10% à l'entrepreneur Norbert Lefebvre, retenue au montant de 3499\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Entretien du gazon – Appel d'offres

M.B. 2012-12-03-313

Considérant que le contrat d'entretien du gazon est terminé;

Considérant qu'un contrat de cette envergure peut être octroyé de gré à gré;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir un prix pour l'année 2013 et l'année 2014 en option et ce, auprès de l'entrepreneur Pierre Parisien pour l'entretien du gazon selon les mêmes spécifications que celles incluses dans le dernier contrat.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Installation d'une minuterie programmable

M.B. 2012-12-03-314

Considérant que présentement les rotonyles à l'usine d'épuration fonctionnent continuellement;

Considérant que l'installation d'une minuterie programmable permettrait de prolonger la viabilité des équipements en place en réduisant le temps de fonctionnement des rotonyles;

Considérant les vérifications effectuées par l'inspecteur municipal pour cette installation;

Considérant que ces vérifications permettent de conclure que l'installation de cette minuterie n'aura aucun effet sur le traitement des eaux usées effectué à l'usine d'épuration;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser l'installation d'une minuterie à l'usine d'épuration afin de programmer le temps de fonctionnement des rotonyles. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparation usine » (02-414-00-525).

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

Note au procès-verbal

Les travaux de réfection de l'intérieur du réservoir à pression à l'aqueduc ont été effectués.

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 **Caractérisation du Grand Lac Rond**

M.B. 2012-12-03-315

Considérant la résolution M.B. 2012-06-11-168 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 11 juin 2012;

Considérant que cette résolution mandatait l'ABV des 7 à produire une étude de caractérisation du Grand Lac Rond;

Considérant que les coûts de cette étude de caractérisation ont été payés à parts égales par la Municipalité de Bouchette, la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et l'Association du Grand Lac Rond;

Considérant l'étude de caractérisation déposée;

Considérant qu'un suivi de cette étude de caractérisation doit être effectué;

Considérant qu'il serait préférable qu'un comité soit formé d'un représentant de chacun des trois partenaires à cette caractérisation;

Considérant que ce comité aura pour but de formuler des recommandations relativement au suivi de cette étude de caractérisation;

Considérant que l'approbation de chacune des parties sera nécessaire pour la mise en œuvre de ces recommandations;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le représentant de la municipalité de Bouchette au sein du comité de discussions relativement au suivi de l'étude de caractérisation du Grand Lac Rond soit le conseiller au siège numéro 1, André Patry.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 **CCU**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2012**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de novembre 2012 sont déposées.

600-3 **Panneau Bienvenue – Entrée nord**

M.B. 2012-12-03-316

Considérant que le panneau de bienvenue situé à l'entrée nord de la municipalité nécessite une réfection majeure;

Considérant qu'il est important que les panneaux de bienvenue aux deux entrées menant à la zone urbaine de la municipalité soient homogènes;

Considérant les suggestions déposées par la conseillère Michelyne Bélaïr pour l'obtention d'un panneau neuf en remplacement de celui en place;

Considérant la comparaison des deux suggestions obtenues de la firme Ébénisterie d'Auteuil;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour octroyer le contrat de fabrication d'un nouveau panneau de bienvenue pour l'entrée nord de la municipalité à la firme « Ébénisterie d'Auteuil » et ce, au montant de 3900\$ plus taxes. L'installation sera réalisée par le personnel de la municipalité. Cette dépense sera imputée au poste « Aménagements » 02-702-90-699) suite à un virement de crédits d'un montant de 4300\$ provenant du poste « Immobilisations » (03-600-00-000).

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 4, Gaston Lacroix, enregistre sa dissidence pour cette résolution.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2012-2013

700-2 Demande de contribution du Comité des loisirs de Bouchette

700-3 Club de ski et planche de la Haute-Gatineau – Saison 2013

M.B. 2012-12-03-317

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de participer au financement du coût de transport collectif du programme du « Club de ski et planche de la Haute-Gatineau ». Cette participation signifie que la municipalité défrayera la part de la municipalité pour le transport collectif, soit la somme de 60\$ par enfant de Bouchette qui s'inscrit au programme. De plus, encore cette année (2013), la municipalité défrayera aussi la part des parents pour le transport, soit 60\$, et ce, afin de conserver le coût de cette activité à 200\$ pour chaque enfant. Lors de l'inscription d'un enfant, il sera demandé aux parents de payer à la municipalité la somme de 120\$ pour le transport et cette somme sera remboursée par la suite aux parents avec des preuves que l'enfant a participé à au moins 5 dimanches sur les 8 dimanches prévus pour cette activité. La dépense reliée à cette participation sera imputée au poste « Programme club ski et planche » (02-701-90-329).

Adoptée à l'unanimité

700-4 Centre municipal – Réfection des salles de toilettes

M.B. 2012-12-03-318

Considérant que les salles de toilettes situées dans la salle municipale nécessitent des travaux de réparation;

Considérant qu'il serait opportun de rendre une des salles de toilettes accessible aux personnes à mobilité réduite se déplaçant à l'aide de fauteuil roulant;

Considérant que la municipalité possède le personnel ayant les compétences pour effectuer cette transformation;

Considérant que pendant les travaux, une salle de toilettes demeurera disponible et fonctionnelle pour les usagers de la salle;

Considérant qu'il y a lieu de débiter ces travaux après la période des fêtes qui arrive prochainement

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser le personnel municipal à procéder à des travaux de réfection des salles de toilettes dans la salle municipale à savoir : transformation d'une des salles de toilettes afin qu'elle soit accessible aux personnes à mobilité réduite avec installation d'une table à langer et réfection de la deuxième salle avec une toilette et un urinoir. Les dépenses reliées à cette réfection des salles de toilette seront imputées au poste « Entretien réparations - Centre municipal » (02-702-20-529).

Adoptée à l'unanimité

700-5 Centre municipal – Entretien du plancher

M.B. 2012-12-03-319

Considérant que le plancher de la salle municipale nécessite des travaux d'entretien majeurs;

Considérant que ces travaux consistent à procéder au décapage complet du plancher suivi d'un nettoyage et d'un cirage;

Considérant qu'il y a lieu de retenir les services d'un spécialiste en entretien pour procéder à ces travaux;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services d'un spécialiste en entretien ménager afin de procéder aux travaux de nettoyage en profondeur du plancher de la salle municipale. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparations – Centre municipal » (02-702-20-529).

Adoptée à l'unanimité

700-6 Modification du profil des collections déposées - CRSBPO

M.B. 2012-12-03-320

Considérant le profil des collections déposées par le CRSBPO à la bibliothèque municipale;

Considérant que toute modification de ce profil doit être approuvée par une résolution adoptée par les membres du conseil;

Considérant que la responsable de la bibliothèque demande que des changements soient apportés à notre profil;

Considérant que présentement le profil des collections déposées est :

Jeunes	32%
Bandes dessinées	12%
Adultes	56%

Considérant qu'il y a lieu d'augmenter le pourcentage relatif à la catégorie « jeunes » et ce, suite à la relocalisation de la bibliothèque dans les locaux de l'école primaire;

Considérant que la relocalisation permet l'accès à la bibliothèque aux élèves de l'école Bouchette durant certaines périodes des heures de classe;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que les membres du conseil accepte la demande de la responsable de la bibliothèque à l'effet de demander que le profil des collections déposées par le CRSBPO soit modifié comme suit :

Jeunes	40%
Bandes dessinées	8%
Adultes	52%

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande d'autorisation de travaux - 5 rue Lecompte

M.B. 2012-12-03-321

Considérant la réception d'une demande déposée par un des co-propriétaires de la propriété située au 5 rue Lecompte;

Considérant que cette demande consiste à un raccordement de fossé à un trou d'homme du réseau d'égout pluvial de la municipalité;

Considérant que les travaux demandés concernent les infrastructures municipales;

Considérant que le demandeur propose d'exécuter les travaux lui-même;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser le raccordement d'un fossé provenant du 5 rue Lecompte à un regard d'égout pluvial situé au début de la rue Lecompte. Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et ce, sous la supervision d'un représentant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Demande d'appui – Municipalité de Low – École secondaire St-Michael's

M.B. 2012-12-03-322

Considérant la résolution #182-11-2012 adoptée par les membres du conseil de la municipalité de Low lors de leur séance de conseil tenue le 5 novembre 2012;

Considérant que cette résolution concerne l'école secondaire en service sur le territoire de cette municipalité;

Considérant que la municipalité de Low demande à la commission scolaire de continuer à offrir le service d'enseignement secondaire sur son territoire à l'école St-Michael's;

Considérant que la municipalité de Low demande l'appui des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et des municipalités des MRC des Collines et de Pontiac;

Considérant que les membres du conseil veulent appuyer les démarches de la municipalité de Low afin de conserver le service d'éducation secondaire sur le territoire de cette municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que la municipalité de Bouchette appuie la municipalité de Low dans ses démarches visant le maintien du service d'enseignement secondaire sur leur territoire.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Société de transport de la Haute-Gatineau inc. (Transport Lemens)

M.B. 2012-12-03-323

Considérant qu'il est important pour le développement économique de la région qu'un service de transport collectif interurbain soit maintenu sur l'ensemble du territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que la compagnie Transport Lemens assure un transport en commun interurbain sur les territoires des MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines; (Maniwaki-Ottawa à tous les jours)

Considérant que le programme d'aide gouvernemental au transport collectif régional soutient les initiatives de service de transport collectif en milieu rural et des dessertes interrégionales permettant ainsi d'accroître l'utilisation du transport collectif;

Considérant que dans le cadre de ce programme, une subvention peut être accordée à la compagnie Transport Lemens pour assurer le maintien des services qui sont menacés à court terme ou dont le niveau de service risque de se retrouver sous le minimum requis;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'appuyer la compagnie Transport Lemens dans ses démarches auprès des autorités compétentes du ministère des Transports du Québec dans le but de recevoir une aide financière afin de maintenir le service de transport collectif en milieu rural sur les territoires des MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Formation FQM – Agir, en tant qu'élu, pour assurer le développement de sa communauté

M.B. 2012-12-03-324

Considérant le programme de formation élaboré par la FQM;

Considérant que la conseillère au siège numéro 2, Michelyne Bélair, est intéressée à participer à une formation nommée : Agir, en tant qu'élu, pour assurer le développement de sa communauté;

Considérant que cette formation se donnera dans la région de l'Estrie en mars 2013;

Considérant que la conseillère s'engage à ne demander aucun dédommagement pour les frais de déplacement reliés à sa participation à cette formation;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'inscription de la conseillère Michelyne Bélair à la journée de formation offerte par la FQM le 16 mars 2013 à Sainte-Catherine-de-Hatley, « Agir, en tant qu'élu, pour assurer le développement de sa communauté ». Cette dépense au coût de 255\$ plus taxes sera imputée au poste « Formation et perfectionnement élus » (02-110-00-454).

Adoptée à l'unanimité

800-5 **Le Choix – Journal – Offre vœux des fêtes**

Note au procès-verbal

Il est convenu de répondre positivement à l'offre du journal Le Choix et adresser des vœux des fêtes aux citoyens par le biais du journal et ce, sans aucun frais.

800-6 **Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau – Demande de contribution financière**

Note au procès-verbal

Un membre du conseil aimerait obtenir les statistiques de la participation des jeunes de la municipalité au niveau des services offerts par cet organisme.

900	VARIA
------------	--------------

900-1 **Décorations de Noël**

M.B. 2012-12-03-325

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires pour procéder à l'acquisition de diverses décorations de Noël pour la salle municipale de même que pour l'extérieur du Centre municipal et ce, pour un montant de 300\$.

Ces dépenses seront imputées au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699) et ce, suite à un virement de crédits de 300\$ provenant du poste « Entente loisirs Maniwaki » (02-701-90-953).

Adoptée à l'unanimité

900-2 Frais de déplacements des élus

Note au procès-verbal

Des discussions ont lieu entre les élus en ce qui concerne ce sujet. Différents points de vue sont mentionnés et les élus sont tous en accord d'adopter la résolution suivante, résultat de leurs discussions.

M.B. 2012-12-03-326

Considérant la participation des élus aux formations offertes ou aux assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

Considérant qu'à l'occasion, plus d'un membre du conseil s'inscrit aux formations ou au congrès de la FQM;

Considérant qu'il y a lieu de réduire le coût des frais de déplacements;

Considérant que les participants peuvent se regrouper pour réduire les frais de déplacements lorsque c'est possible;

Considérant qu'il est aussi possible de procéder à la location d'un véhicule afin de regrouper un plus grand nombre de personnes;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que tout déplacement des membres du conseil se fasse au moindre coût lors des journées de formation ou lors du congrès de la FQM.

Adoptée à l'unanimité

900-3 Photos des membres du conseil

M.B. 2012-12-03-327

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour s'informer du coût relatif à la prise de photos chez le photographe et de la mise en cadre et ce, afin de refaire une mosaïque des membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Site Web
- Réglementation
- Fournitures pompiers
- Eau potable

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2012-12-03-328

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de lever la présente séance à 21 h 20.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière